

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 015/2021

A

LA Sté SISCA SA & ENERGY PLUS DRC Sarl

Après avoir reçu le contrat n°SISC(2016)-86, conclu avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics/ACGT, pour un montant hors taxe de Dollars Américains huit millions quatre cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante (USD 8.453.550) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 10/02/2021

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P.O. *Brefendp*



Directeur Général

Pasika Jean Pierre KAPORWA
Directeur Général ad